

Conférence sur l'engagement politique

(1h)

Cédric Plont

INTRODUCTION

Il existe au sein de la science politique une sociologie de l'action collective ou sociologie des mobilisations. Lilian Mathieu parle d'ailleurs d'une « prospérité scientifique » au sujet de ce segment de la science politique. Tout enseignement de science politique consacre ainsi une partie à cette dimension forte de participation alternative au vote – pour dire vite...

1. L'action collective comme objet de recherche est assez récente en science politique.

En France, ce courant s'est structuré dans les années 1990, en reprenant notamment des travaux américains qui datent eux des années 1970. Avant cette date, l'action collective renvoie à des formes dites « non-conventionnelles », c'est-à-dire autre que la participation par le vote. On lui attache une dimension négative, proche de la sédition et de la violence qui renvoie sans doute au passé tumultueux de la République en France. Pas de mention en tout cas dans le vénérable *Traité de science politique* dirigé par Jean Leca et Madeleine Grawitz, si ce n'est une entrée par les « ruptures révolutionnaires » (François Chazel).

Cette illégitimité de l'action collective d'un point de vue théorique s'explique tout d'abord : par la théorie classique (XIX^e siècle-début du XX^e) de la démocratie représentative qui a ignoré l'action collective pour au moins 3 raisons :

- *L'action collective ignore le principe d'individualisme à la base de la « démocratie »* : les manifestants manifestent collectivement, comme éléments d'un groupe. Cela introduit un biais entre celui qui manifeste et celui qui reste chez lui. Il y a un danger de manipulation de l'intérêt général par des minorités organisées (cf. peur de la foule au 19^{ème} siècle avec les ouvrages de Le Bon ou de Gabriel Tarde).
- L'action collective court-circuite les médiations par lesquelles sont pris en charge les intérêts particuliers pour être convertis en intérêt général et dont le vote constitue l'élément clé (les manifs n'obéissent pas au calendrier électoral).
- Il s'agit d'un comportement tenu pendant longtemps illégal, non reconnu par la loi ; d'autant plus qu'il y a la question du souvenir des émeutes ou des insurrections qui assimile manifestation à violence de rue.

Cette dévalorisation théorique a eu un écho dans la façon dont la science politique a conceptualisé le recours à la manifestation à partir des années 60 :

- Années 1960 et 1970 : désir croissant de participation non conventionnelle mais pas violente ou illégale. Pour les auteurs, ce potentiel de mobilisation est amené à croître en raison de la crise des instances traditionnelles de médiation des intérêts sociaux.
- Le recours à des formes d'action comme la grève, le boycott, le sit-in, etc., ne fait que prolonger le vote ou le militantisme.

A partir de 1993, conjonction de plusieurs publications : *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine* dirigée par Olivier Fillieule en 1993 ; *Action collective et mouvements sociaux* dirigée par François Chazel en 1993 ; et *Lutter*

ensemble d'Olivier Fillieule et Cécile Péchu publié en 1994. La recension croisée qu'en fait Erik Neveu dans *Politix* parle du fait que l'analyse de l'action collective n'est plus la « Cendrillon des sciences sociales européennes ». Pour lui, cet objet n'est devenu légitime pour la science politique qu'après le constat de la crise de la démocratie représentative et des élections, toujours considérées comme les moyens naturels de participation politique, mais aussi en raison de logiques propres au champ scientifique (épuisement du rendement de la sociologie électorale, arrivée d'une nouvelle génération de chercheurs plus internationalisés et influencés par les débats aux Etats-Unis).

Participation politique et engagement politique : une distinction analytique

La science politique a longtemps pensé le rapport ordinaire des citoyens au politique à partir de la notion de participation politique, entendue comme l'ensemble des actes par lesquels les individus prennent part au fonctionnement du système représentatif. Cette participation est historiquement structurée par des modalités institutionnalisées : le vote, l'adhésion partisane, le militantisme syndical, l'exercice de mandats.

L'usage croissant de la notion d'engagement politique traduit un déplacement analytique. **L'engagement renvoie moins à la participation régulière au système politique qu'à la mise à disposition de soi au service d'une cause, dans des formes souvent plus souples, intermittentes, biographiquement situées.** Il inclut les mobilisations protestataires, l'investissement associatif, humanitaire ou environnemental, ainsi que des formes d'action collective non routinisées, mais doit également faire ressurgir la notion de **risque** (ex : intellectuels engagés).

L'enjeu de ce cours est de comprendre comment ces engagements se construisent, se structurent et se transforment, sans postuler a priori qu'ils seraient entièrement nouveaux ou radicalement distincts des formes plus classiques de participation.

2. Un état de l'art sur les mobilisations collectives

Quelques noms émergent depuis : Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu, François Chazel. De plus, il y a des collectifs scientifiques dédiés à ces questions d'action collective : groupe « Engagements politiques » de l'AFSP, RT21 « Mouvements sociaux » de l'AFS. Ce champ d'analyse de l'action collective est désormais bien installé, balisé par une offre éditoriale fournie :

A l'intérieur du champ scientifique d'abord :

- Avec des manuels de tailles différentes (le gros Céfaï versus le petit Neveu ou Lafargue avec également un dictionnaire des mouvements sociaux édité aux Presses de Sciences-Po dont les entrées permettent de repérer les balises de ce segment).
- On citera également une collection aux Presses de Sciences-Po : « Contester », dirigée par Nonna Mayer (15 titres en 2021).
- Ainsi que la création récente de la revue *Participations* qui dans sa première livraison donne quelques articles sur des mobilisations.

A côté de ces ouvrages destinés au monde universitaire en interne, on trouve aussi des choses qui se passent à l'articulation (ou à l'entrecroisement) entre espaces savants et militants :

- Par exemple le manuel de réflexivité sociologique à destination des acteurs (L. Mathieu, *Comment lutter ?*)
- La collection « Petite encyclopédie critique » dirigée par Lilian Mathieu et Philippe Corcuff aux Editions Textuel : « Chaque titre offre une synthèse accessible des points de vue critiques sur une question de société, d'économie, d'histoire ou sur un courant de pensée. Dans la mouvance des nouvelles universités populaires, elle s'adresse aux étudiants, militants, associations, citoyens ouverts sur le monde »
- Des revues à mi-chemin entre posture militante et réflexivité savante : *Mouvements*, *Le Mouvement social*, *Savoir/Agir*, *Vacarmes*

Une présentation classique et rapide de ce segment de la science politique permettrait de donner une définition générique de cet objet, et d'isoler plusieurs paradigmes ou traditions d'études qui en rendent compte :

- **Des mouvements collectifs concertés, au sens où ils sont concertés en faveur d'une cause, dotés d'un partage d'intérêts.** Cet agir collectif est fondamental et surtout, signe la dimension politique de l'action collective.
- **Des mouvements autonomes des activités et organisations issues des professionnels du champ politique.**
- **Des mouvements contestataires** (remettent en cause l'ordre établi ou s'opposent aux politiques du Gouvernement) **ou pour le moins revendicatif** (autour d'une cause ou pour un intérêt) **qui s'adressent aux acteurs étatiques ou politiques.** Mais dans tous les cas, il y a la caractérisation d'un ennemi, d'un adversaire.

I. L'engagement politique à l'aune du paradigme de la mobilisation des ressources

Les théories classiques de la mobilisation des ressources rompent avec les explications psychologisantes de l'action collective. L'engagement n'est pas la conséquence mécanique d'une frustration ou d'une indignation : il suppose un **travail d'incitation, d'organisation et d'équipement.**

Trois idées structurantes :

- Les acteurs sont dotés de **rationalité pratique** : ils arbitrent entre coûts et bénéfices de l'engagement.
- Les mobilisations exigent des **ressources** : temps, argent, compétences, réseaux.
- La continuité de l'engagement dépend d'**organisations capables de stabiliser des collectifs.**

Ainsi, l'engagement politique devient un phénomène **socialement construit**, et non un simple débordement émotionnel.

Cette théorie des SMO résonne avec la **notion d'espace des mouvements sociaux** (EMS) proposée par Lilian Mathieu. Ce concept est issu d'une adaptation de la théorie des champs de Pierre Bourdieu. D'après L. Mathieu, on assiste à une autonomisation en France d'un champ militant à partir des années 1980 (travaux également de Cécile Péchu), avec ses enjeux propres, ses compétences et sa temporalité spécifiques. Cette autonomie à la fois structurelle, pratique (avec des savoirs et des compétences propres) et cognitive (avec des représentations, des catégories de perception propres). L'Espace des Mouvements Sociaux peut ainsi se définir comme un « *univers de pratiques et de sens à l'intérieur duquel les mouvements sont unis par des relations d'interdépendance qui vont de la coopération à la concurrence et au conflit* ».

Mais cette autonomie est relative par rapport à l'espace social. En découle l'analyse des relations de l'EMS par rapport à d'autres espaces (partisan, bureaucratique, syndical, médiatique, etc.)

Concrètement, ces travaux permettent les applications suivantes : s'intéresser aux coulisses des organisations (luttons et rapports de force internes, sociologie des militants et des états-majors, prise en compte des générations militantes) ...

- **La dimension genrée du militantisme.** Le genre est une dimension socialement construite du sexe biologique mais surtout, ensemble des discours et des pratiques qui produisent la différence des sexes (masculin versus féminin), bref la construction sociale de la différence sexuelle.

Concernant le militantisme, des travaux montrent que le genre est un principe de hiérarchisation des rôles, statuts et tâches de l'action collective. Il permet de révéler des rapports de force et des inégalités au sein des mouvements sociaux (logique patriarcale de l'engagement). Militantisme viriliste de la tradition ouvrière, sous-représentation des femmes dans les organisations militantes, répartition genrée des tâches militantes (les hommes rédigent les tracts ou les programmes, les femmes écoutent dans les réunions), etc. Raisons avancées : causes externes aux mouvements (moindre disponibilité en raison des tâches domestiques ou de la position des femmes sur le marché du travail, etc.) mais également causes internes (force des solidarités masculines au sein des états-majors).

Mais on redécouvre aujourd'hui la force et la spécificité d'un militantisme féministe, voire féminin.

- **Les militantismes improbables** (prostituées, sans papier). Nécessité de l'injonction de ressources exogènes pour les causes liées à des groupes faibles, ce que McCarthy et Zald dénomment les « militants par conscience » (ceux qui ne bénéficient pas directement de l'accomplissement des buts du mouvement et font chuter le coût de l'action collective). Illustration avec les travaux de Lilian Mathieu sur les prostituées, de Johanna Siméant sur les sans papier ou de Cécile Péchu sur le DAL (Droit au logement).
- **Les temps de l'engagement et les générations militantes.** Par exemple, l'enquête réalisée par Florence Joshua sur la LCR puis le NPA¹ montre bien comment l'institution partisane façonne les représentations de ses adhérents, surtout la première génération liée à Mai 68. Mais on voit bien aussi comment les militants de la seconde génération

¹ Florence Joshua, *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement*, Paris, La Découverte, 2015.

arrivée en 2002 et porteurs d'une nouvelle forme de politisation par l'expérience de la précarité et l'effet du déclassement social, prennent leur aise par rapport au parti². L'intérêt porté au militantisme révolutionnaire au concret et au quotidien, et donc en dehors de la Ligue, permet par ailleurs de souligner la porosité des univers sociaux qui lui sont latéraux (puisqu'univers partisans, professionnels et familiaux s'entremêlent) mais surtout d'expliquer la remise en question graduelle du modèle du révolutionnaire professionnel que propose la LCR/NPA. Mais au-delà de ces logiques internes, la force de l'état-major demeure pour expliquer le positionnement externe de l'organisation (choix de concourir à l'élection présidentielle, sélection des candidats, etc.).

- **Le tournant entrepreneurial des mouvements sociaux.** Application particulière de cette idée de SMO car on en suit de manière presque littérale l'inspiration economiciste. Cf. Sylvain Lefebvre, *ONG & Cie. Mobiliser les gens, mobiliser l'argent*, Paris, PUF, coll. « Partage du savoir », 2011.

S. Laurens traite essentiellement du processus d'institutionnalisation du métier de *fundraiser* – recruteur de fonds – au sein des ONG françaises depuis 1960 jusqu'à nos jours. Plus concrètement l'auteur se propose de rendre compte de la genèse de l'introduction de techniques managériales du privé au sein d'un univers défini *a priori* par une logique militante plutôt que commerciale, à partir de l'étude des acteurs qui participent à ce processus.

L'ouvrage est divisé en deux grandes parties. La première est consacrée à l'introduction des techniques managériales, abordée par le biais de l'institutionnalisation du marketing direct comme forme de collecte de fonds au sein des ONG en France, depuis les années 1960. Dans cette partie il s'agit plutôt de comprendre comment s'est structuré le métier du fundraiser à partir de l'étude de ses introducteurs mais aussi d'appréhender leur place en termes symboliques – comment sont-ils perçus ? – et matériels – leur poids au sein de l'organisation en termes de participation aux décisions organisationnelles – au sein des ONG en question.

S. Laurens souligne le caractère non linéaire des processus de managérialisation dans le secteur des ONG : il ne s'agit pas d'une transposition sans changements des techniques de management des entreprises privées vers le monde des ONG, mais que ces techniques sont transformées, adaptées et façonnées par les caractéristiques propres de l'univers dans lequel elles pénètrent. Ceci implique qu'elles sont l'objet de réappropriations différentielles selon la période, les acteurs et le contexte. Mais elles sont aussi soumises à des tensions et contradictions qui les façonnent à leur tour. Selon l'auteur, dans le cas des ONG l'importation de ces techniques exige qu'elles soient rendues compatibles avec les logiques d'engagement militant propres à cet univers.

La seconde partie s'intéresse à la pratique de la collecte de fonds à partir de l'observation des équipes de recruteurs de rue. Cette partie mobilise magistralement les outils de la sociologie interactionniste auxquels il ajoute les apports d'une sociologie plus attentive aux structures qui encadrent ces interactions – trajectoires biographiques, conditions matérielles d'exercice et vécu du métier, etc..

² En interrogeant les effets politiques du déclassement social, F. Joshua propose cette définition de la politisation comme « fractures subjectives avec ce qui va de soi » (ibid., p. 87), c'est-à-dire comme un choc moral, comme la découverte et la rationalisation d'un sentiment d'injustice.

L'autre type de conclusions porte sur les stratégies organisationnelles des ONG, présentées comme fortement dépendantes des pratiques des fundraisers. La collecte de fonds et sa logique influencerait les décisions stratégiques des ONG en ce qui concerne le type de projets à entreprendre. En outre, l'auteur pointe l'idée que la collecte de fonds par les ONG, telle qu'elle est pratiquée, encouragerait l'émergence d'une figure du citoyen passif, dont la participation à la société civile se limiterait au don pécuniaire.

***Un exemple d'engagement à la croisée des théories de l'incitation et de la carrière :
l'engagement humanitaire.***

Le militantisme peut être ici analysé sous l'angle de « carrière » car ce concept permet une approche diachronique du lien entre l'individu et l'institution, entre le privé et le public.

Il permet de comprendre l'entrée en humanitaire comme imbrication entre carrière professionnelle et militante et évite une approche mécaniste de l'engagement humanitaire qui ne serait que la conséquence logique de dispositions sociales ou politiques antérieures (engagement procède de dispositions et d'une situation)

Une difficulté de départ existe : extrême labilité des carrières humanitaires : 40% à 70% des volontaires expatriés ne partent qu'une seule fois (médecins en fin d'étude, étudiants en stage) ; éclatement des statuts ; etc.

Les prédispositions sociales à l'humanitaire

Il y a des dispositions sociales (types de socialisations : familiale, religieuse, politique, professionnelle) à l'engagement humanitaire, qui sont surtout repérables dans les socialisations primaires (familiales) et secondaires (professionnelles), d'où l'entremêlement à souligner entre le poids des identités professionnelles et le poids des trajectoires individuelles :

Le poids des trajectoires individuelles

La socialisation primaire, et notamment la socialisation religieuse, est importante car elle réactive des valeurs indispensables à une carrière dans l'humanitaire. Exemple : l'identité catholique valorise le don de soi.

Mais cela nécessite un passage par une seconde socialisation dans des institutions totales au sens de Goffman (l'individu se défait de son identité sociale pour embrasser la cause de l'institution) avec vie communautaire, dimension virile, débrouille : scoutisme, armée, monastère, internats d'écoles confessionnelles, etc.)

Les trajectoires étudiées sont souvent en rupture biographique : *violente remise en cause de l'éducation religieuse à l'adolescence, deuils vécus pendant l'adolescence, séparations affectives, mauvaise intégration dans des univers fermés et qui avaient supposé des efforts pour y parvenir (médecine, IEP) mais par rapport auxquels les individus se trouvent en décalage, etc...*

Enfin les individus enquêtés montrent des prédispositions à l'international : *naissance à l'étranger, parents de nationalité ou de cultures différentes, nombreux séjours à l'étranger à cause de la profession des parents, etc...*

Le poids des identités professionnelles

La dimension professionnelle majeure pour comprendre l'engagement dans l'humanitaire. En effet, la profession est indicatrice d'une position sociale, d'une disponibilité, de dispositions sociales, constituées, de savoirs faire et de temporalités propres. Ainsi les coûts et rétributions

de l'engagement, perception de l'humanitaire et des carrières dépendent de la profession : l'engagement humanitaire épisodique peut être un prolongement naturel de l'activité médicale surtout pour la fonction hospitalière. Pour les généralistes : statut déclassé donc plus de rétributions symboliques à l'engagement durable dans l'humanitaire. A l'inverse pour les non médicaux où l'engagement humanitaire suppose une rupture plus profonde par rapport à leur carrière professionnelle antérieure ou pressentie.

Globalement, une carrière humanitaire (surtout dans un moment de professionnalisation) permet un reclassement, un rétablissement social qui passe par de multiples prismes et s'adapte à de nombreuses trajectoires sociales (par exemple une possibilité d'ascension sociale, de distinction sociale ou de compensation d'un déclassement social) - ce qui explique le caractère social composite des personnels humanitaires.

Exemple : enquête sur les salariés d'EDF qui s'engagent dans des missions d'humanitaire de Marie-Hélène Lechien.

L'engagement humanitaire dans les CODEV permet un compromis entre l'identité professionnelle traditionnelle des agents d'EDF (participent d'une cause, aide aux autres, effort physique) et les attentes nouvelles placées en eux par le management moderne (responsabilisation, individualisation de la personne, etc.)

Le rapport au politique

Le rapport au politique est ambigu pour les acteurs de l'humanitaire. Soit le militantisme humanitaire est un prolongement du militantisme politique au sens large (partisan ou syndical), soit il est perçu comme une solution à la crise de ce militantisme (car localisme, actions concrètes, autonomie vis-à-vis des contraintes du champ politique...).

De même, ce rapport au politique dépend de la place dans l'organisation : les responsables sont plus politisés que ceux qui vont sur le terrain.

Les sociabilités traditionnelles et les réinvestissements militants (notamment dans le syndicalisme) expliquent l'investissement des salariés dans les organisations internationales.

Annie Collovald, à l'origine de ces études, rejette le paradigme de la nouveauté du militantisme (qui serait distancié et individualiste) et prisme très fort du social : « plus que la réalisation d'une volonté d'autonomie censée être exprimée par des individualités nouvelles se détournant des attitudes de remise en soi « totales », ce sont des procédures de reconversion sociale et politique qui sont ici à l'œuvre ».

Il est attendu de ces militants non pas de changer de dispositions mais de changer d'idéologie (« reconversion idéologique », p. 36). Anciens militants politisés à gauche ou passés par les organisations chrétiennes doivent abandonner ces catégories (politique et religieuse) pour penser les autres à secourir

Il y aurait ainsi une nouvelle idéologie de l'engagement : accent mis sur l'individu, la personne et ses compétences propres, nouvelle justification publique du militantisme mêlant intérêt et altruisme, service de soi et dévouement aux autres, bonheur privé et vertu civique.

Pour A. Collovald, c'est à ce stade que la nouveauté est introduite : mais ce nouveau militantisme (même d'expertise) n'en est pas moins politique.

Le travail de captation des vocations par les entreprises humanitaires

Les disponibilités individuelles sont ici très importantes pour convertir les prédispositions sociales favorables en militantisme (d'où l'importance des ruptures biographiques).

L'engagement altruiste ne procède pas uniquement d'une disposition sociale particulière mais apparaît comme un résultat de l'action humanitaire et de la mise en forme de ce genre d'activité par les organisations qui en relèvent. Les individus adaptent leurs croyances à leur expérience.

II. Ressources exogènes et luttes minoritaires

Les mobilisations de groupes faiblement dotés en ressources constituent un terrain privilégié pour observer ce travail d'incitation.

- **Johanna Siméant** montre que les mobilisations de sans-papiers reposent sur des soutiens extérieurs : militants « par conscience », juristes, journalistes, associations.
- **Cécile Péchu**, à propos du DAL, souligne le rôle des compétences organisationnelles dans la transformation de situations individuelles en cause collective.
- **Lilian Mathieu**, sur les mobilisations de prostituées, met en évidence l'importance des alliances avec des acteurs plus dotés.

Ces travaux rappellent que les engagements dits « spontanés » reposent presque toujours sur des **ressources invisibles**, souvent détenues par des acteurs extérieurs à la cause.

Exemple :

Les circassiens et l'A69. BAUDÈS Louise, SALAMÉRO Emilie

Une mobilisation environnementale originale

Des circassiens réalisent des tournées à vélo le long du tracé de l'autoroute.

Les spectacles (« Cabaret Cirque ») mettent en scène des mobilités douces et se concluent par des prises de parole militantes.

Ces actions s'inscrivent dans une séquence protestataire plus large (manifestations, ZAD, occupations).

→ L'engagement artistique devient un moyen de politisation de publics éloignés du militantisme classique.

Trajectoires individuelles et carrières militantes

Exemple d'Olga : carrière artistique mêlée à engagement humanitaire (Clowns sans Frontières). Les trajectoires professionnelles combinent activités artistiques, pédagogiques et actions solidaires.

→ Les carrières circassiennes intègrent précocement des expériences d'engagement.

L'anti-spécisme

CARRIÉ F., DORÉ A, MICHALON J., *Sociologie de la cause animale*, Repère, La Découverte, 2023.

Ce livre collectif constitue une synthèse en science sociale sur l'ensemble du mouvement pro-animaux, dont une partie importante porte sur l'antispécisme. Il a pour objectif de retracer l'histoire des mobilisations pour les animaux, depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Il situe l'antispécisme comme une orientation critique systémique – c'est-à-dire qui vise non seulement l'amélioration des conditions animales (welfarisme), mais refuse fondamentalement l'exploitation animale.

Une généalogie historique : l'antispécisme ne naît pas ex nihilo au XX^e siècle mais s'inscrit dans une longue histoire de critique de l'exploitation animale (lié aux premières protections contre la cruauté).

Diversité des engagements : analyse des profils militants, des formes d'engagement (végétarisme, véganisme, actions collectives) et des relations à d'autres mondes sociaux (marché, politique publique, universitaires).

II. Le poids des organisations : recompositions contemporaines de l'engagement au sein des structures associatives.

L'association comme forme centrale de l'engagement ordinaire

Définition d'une association

Pour tenter de donner une définition de l'association, on peut prendre plusieurs indicateurs plus ou moins proches du sens commun :

- **1^{er} indicateur : le droit, la codification juridique** : l'association est ce que les textes en disent. Ici, on a une loi, celle du 1^{er} juillet 1901, une loi républicaine très importante qui a d'ailleurs été fêtée en grandes pompes en 2001 et pour laquelle on a établi une mission officielle de commémoration.

Cette loi brève (une vingtaine d'article) dit : (article 1) « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ».

On le voit, un certain flou autour de deux aspects : la dimension contractuelle et la non-lucrativité. Sous cette rubrique de la loi de 1901, on estime en France à 700.000 le nombre d'associations.

De plus, le critère juridique est peu satisfaisant pour distinguer les associations d'autres formes d'organisations : de nombreux partis politiques (surtout à droite) ont en effet choisi la forme juridique de l'association loi 1901 (l'UDF, Démocratie libérale, le RPR ou Chasse, pêche, nature et traditions ont un statut d'association loi 1901)³.

- **Second critère de définition de l'association : la fonction.** Les associations se définiraient par des buts propres, des fonctions qu'elles seules remplissent : expressives, gestionnaires, tribunitiennes, revendicatives.

Or l'objet social des associations ou leur fonction se caractérisent par un très grand éclatement qui ne permet pas de les regrouper sous une définition univoque.

Typologie de l'INSEE : 42% des associations : culture et loisirs ; 21% : services sociaux ; 16% : éducation et recherche ; 6% : associations à vocation civique et de défense ; 6% : associations professionnelles ; 4% : développement et logement ; 3% : environnement.

On peut néanmoins distinguer sommairement deux grands groupes d'association en fonction de la nature de la représentation qu'elle permet de divers intérêts sociaux :

³ Claire Andrieu, « La concurrence des légitimités partisane et associative », in Claire Andrieu, Gilles Le Béguec, Danielle Tartakowsky, Dir., *Associations et champ politique*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2001, p. 25-45.

- Une représentation à finalité fonctionnelle (le recours à la forme associative a pour but principal l'organisation d'activités pour les membres ou la mise en œuvre de services pour des tiers non adhérents : formation, aide à domicile, action caritative, soutiens aux malades) ;
- Et une représentation à finalité politique (le recours à la forme associative a pour but explicite la représentativité des membres dans la cité et, plus largement, dans l'espace public).

Ces deux modalités de l'institution associative sont inégalement réparties (on peut estimer à 4/5 pour le premier et 1/5 pour le second).

- **Troisième critère : une définition en creux**, par opposition à un autre groupe. Ici, les associations appartiendraient à la « **société civile organisée** » et **s'opposeraient ainsi à l'Etat**. Or ce qu'on observe, c'est plutôt une très forte porosité entre les associations et les pouvoirs publics. Il faut aussi souligner l'ambiguïté des liens qui les unissent, faite à la fois de partenariat recherché et de méfiance réciproque ainsi que de concurrence⁴ ? :
 - Les pouvoirs publics encadrent fortement l'association par le biais d'agrément divers, l'instrumentalisent quelques fois pour contourner la rigidité du droit public ou assumer leurs fonctions d'intérêt général mais aussi l'aident à travers différents instruments juridiques
 - Les associations se placent parfois en opposition aux pouvoirs publics, dont elles contestent l'inefficacité ou l'éloignement, mais en recherchant toujours la reconnaissance statutaire et fiscale...

- **Quatrième critère de définition : les formes d'organisation**. L'association se caractériserait par une structuration qui lui est propre.

Or de ce point de vue, la structuration interne du mouvement associatif français n'est pas normalisée. Celui-ci se caractérise en effet par une extrême diversité de ses formes de regroupements, que ce soit au plan sectoriel (par la multiplicité des objets sociaux couverts par l'activité associative), géographique (par l'éclatement des différents échelons de regroupement disponibles : municipal, communal, départemental, régional, interrégional, national, etc.), politique (par la fédéralisation des groupes idéologiquement proches donc fortement différenciés par rapport à d'autres groupes) ou fonctionnel (par les modalités extrêmement complexes prises par la division du travail associatif établie entre les différentes coordinations et regroupements). De plus, l'essor récent de formes souples d'organisation (réseaux, coordinations) au détriment du modèle fédéral traditionnel fragmente encore plus le champ associatif en France⁵.

⁴ Martine Barthélémy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presses de Sciences Po, 2000 ; Vincent de Coorebyter, « S'associer au politique », in Vincent de Coorebyter, Dir., *Citoyens et pouvoirs en Europe. Les associations dans l'espace démocratique européen*, Paris, Syros, 1993, p. 9-22 ; Jacques Chevallier, « Des associations dans l'orbite de l'Etat ? », *ibid.*, p. 67-77 ; Serge Latouche, « Malaise dans l'association ou pourquoi l'économie plurielle et solidaire me laisse perplexe », in Jean-Louis Laville et al., *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte/MAUSS/CRIDA, 2001, p. 17-26 ; Bernard Eme, « Les associations ou les tourments de l'ambivalence », *ibid.*, p. 27-58.

⁵ Comme le note Martine Barthélémy, « dans tous les secteurs de la vie associative (...), le réseau, le collectif ou la coordination d'organisations diverses devient au plan national une structure clef de la mobilisation, alliant souplesse et concentration sur des objectifs déterminés. Cette pratique transversale répond à l'esquisse d'un nouveau modèle d'action publique fondé sur une action qui n'est plus globale mais différenciée selon les territoires (...). Elle correspond en même temps à un autre type d'engagement, basé sur le refus des segmentations

- **Cinquième critère de définition : par les valeurs.** Les associations seraient porteuses de certaines valeurs transversales.
 - **La non lucrativité :** sur le plan juridique, la non lucrativité d'une association ne signifie pas qu'elles ne puissent pas faire des bénéfices mais qu'elle ne peut les partager entre ses membres et doit les réinvestir dans l'œuvre. Pour autant, l'association est assujettie à l'impôt sur les sociétés ou à la TVA ; de même, elle salarie parfois certains membres du conseil d'administration.
 - **L'organisation démocratique :** la structuration interne de l'association obéit aux principes démocratiques (souveraineté de l'Assemblée générale, élection des représentants, principe « un homme, une voix », etc.). Pour autant, comme on le verra, l'association n'échappe pas à la loi d'airain de l'oligarchie énoncée par Roberto Michels : qui dit organisation (et donc association), dit oligarchie.
 - Même la référence consensuelle à la « **citoyenneté** » de la part des associations cache une divergence très nette du sens de l'engagement : par exemple, la solidarité-fraternité pour les associations catholiques ; un mélange de revendication politique et de solidarité familiale et amicale pour les associations musulmanes et africaines ; ou une conception plus protestataire pour les associations laïques humanitaires⁶.

En définitive, on peut reprendre la position de Michel Offerlé qui souligne le caractère aléatoire et insatisfaisant des opérations taxinomiques formelles concernant les groupes d'intérêt⁷, lesquels ne sont que des modalités particulières de l'« entreprise politique » qu'il cerne par ailleurs à travers les partis politiques, « type particulier de relation dans laquelle un ou des agents investissent des capitaux pour recueillir des profits politiques en produisant des biens politiques »⁸.

Nous nous plaçons dans la continuité de cet auteur en faisant de l'association une modalité *parmi d'autres* d'entreprise politique.

Aujourd'hui, l'association constitue la forme la plus répandue d'engagement politique non syndical. Elle remplit plusieurs fonctions :

- Socialisation à l'action collective,
- Production d'expertise,
- Médiation entre citoyens et institutions,
- Publicisation d'enjeux localisés.

Le militantisme associatif est un engagement politique parmi d'autres et donc également tributaire de la détention de ressources sociales et de l'acquiescement d'un cens caché (Gaxie).

habituelles, le mélange du théorique et du concret, de l'immédiat et de la stratégie » (Martine Barthélemy, *op. cit.*, p. 105-106).

⁶ Pierre Lascoumes, « Les associations au carrefour des légitimités politiques, entre représentation critique et représentation participative », in CRESAL, *op. cit.*, p. 281.

⁷ Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1998, notamment p. 28-37.

⁸ Michel Offerlé, *Les partis politiques*, Que Sais-Je ?, n°2376, Paris, PUF, 1987, p. 22.

Ce chapitre interroge la relation entre adhésion associative et politisation des étudiant·e·s à partir de l'enquête SPEL menée dans sept établissements universitaires. S'il confirme un fort investissement associatif étudiant, il montre que cette participation ne produit pas mécaniquement de politisation. Elle fonctionne au contraire comme un mécanisme socialement sélectif, révélant un cens caché de l'engagement politique.

1. Une participation associative massive mais socialement différenciée

Les étudiant·e·s adhèrent majoritairement à des associations sportives et culturelles, tandis que les engagements explicitement politiques (syndicats, partis) restent marginaux. Toutefois, les taux d'adhésion varient fortement selon les établissements, en lien avec le recrutement social et scolaire des publics universitaires. L'accès même à l'expérience associative apparaît déjà inégalement distribué, favorisant les étudiant·e·s disposant de trajectoires scolaires réussies et de capitaux culturels plus élevés

2. L'adhésion associative comme pratique socialement distinctive

Dans plusieurs sites, les adhérent·e·s se distinguent des non-adhérent·e·s par : une meilleure réussite scolaire, des origines sociales plus favorisées, des pratiques culturelles plus intensives, un sentiment de compétence politique plus affirmé.

Autrement dit, ceux qui s'engagent associativement sont déjà mieux dotés pour se sentir autorisés à s'intéresser à la politique, ce qui correspond précisément au mécanisme du cens caché décrit par Gaxie : l'auto-sélection des individus socialement habilités à investir les espaces de participation.

4. Des effets de disjonction : l'association comme filtre de politisation

Dans les universités socialement plus hétérogènes (Amiens, Cergy, Saint-Quentin, IEP Toulouse), l'adhésion associative devient un puissant facteur de différenciation. Les étudiant·e·s associatifs y cumulent davantage de capitaux économiques et culturels, manifestent un plus fort sentiment de compétence politique et expriment plus souvent des choix électoraux ou des jugements politiques. L'expérience associative ne crée donc pas ex nihilo la politisation ; elle renforce des dispositions déjà socialement distribuées.

5. Un cens caché relationnel de l'engagement politique

L'étude montre finalement que l'adhésion associative ne constitue pas un facteur universel de politisation. Elle fonctionne comme un espace intermédiaire de sélection, où seuls les étudiant·e·s disposant des ressources scolaires, culturelles et sociales suffisantes investissent durablement les activités collectives susceptibles de renforcer la politisation. Ainsi, loin de démocratiser l'accès au politique, l'engagement associatif reproduit et rend visibles des inégalités préexistantes d'accès à la compétence et à la légitimité politiques.

Les enquêtes quantitatives sur la participation politique montrent que la participation associative relève en fait d'une logique sociale nette : plus on occupe une position élevée dans la hiérarchie sociale et que l'on détient des ressources sociales et culturelles, plus on s'associe.

Le militantisme partisan ou syndical prédispose au militantisme associatif (pluri-militantisme) : l'appartenance à une association est d'autant plus fréquente qu'on milite dans un parti ou un syndicat, qu'on vote, qu'on s'intéresse à la politique, qu'on se positionne sur l'axe gauche-droite, etc.

L'altruisme revendiqué par l'entreprise associative et ses militants (on a pu parler de militantisme moral) doit être réévalué à la baisse : les militants associatifs, comme les autres, peuvent rechercher des ressources personnelles dans des trajectoires sociales ascendantes ou des moyens de résister à des déclassements sociaux.

Au-delà de ces données quantitatives, on peut voir dans l'engagement associatif un moyen de promotion socio-politique et d'ascension vers un statut que l'activité professionnelle ou le système politique ne permettent pas d'obtenir. L'association permettrait de réallouer des ressources sociales qui n'ont pas pu être utilisées ailleurs.

► Pour Pierre Bourdieu, l'association sert ainsi les stratégies de la classe de la petite bourgeoisie nouvelle (à fort capital culturel mais manquant de capital social) qui est une stratégie de réussite individuelle et de mimétisme par rapport aux classes dominantes (et non de promotion de la classe comme pour la contestation ouvrière).

Mais surtout, si elles restent socialement construites, **les associations peuvent participer à une véritable dépolitisation de la société.**

Par « politique », on entendra avec Jean Leca non pas une essence renvoyant à des activités spécialisées mais un mode de gestion des conflits sociaux qui est doublement alternatif au contrôle social et à la guerre⁹. La politique implique donc une aptitude à une certaine forme de généralisation de son point de vue et de reconnaissance de la pluralité des groupes et des intérêts dans l'espace social.

Or sous cet angle, l'entreprise politique peut participer à une minoration, voire à une évaporation du politique pour de nombreux auteurs (Nonna Mayer, Martine Barthélémy, Nina Eliasoph, Sophie Duchesne, Camille Hamidi)¹⁰.

Il faut déjà noter que l'existence d'un collectif passe par la production du sens collectif de l'action dans lequel ses membres se reconnaissent. Donner des raisons d'agir est la condition *sine qua non* de la possibilité et de l'entretien de la ressource centrale des associations : la

⁹ Jean Leca, « Le repérage du politique », *Projet*, n°71, janvier 1973.

¹⁰ Martine Barthélémy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, op. cit., p. 247-269 ; Nina Eliasoph, *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 ; Sophie Duchesne, Camille Hamidi, « Associations, politique et démocratie: les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique », in Claire Andrieu, Gilles Le Béguet, Danielle Tartakowsky, Dir., *Associations et champ politique*, op. cit., p. 625-642 ; Camille Hamidi, Nonna Mayer, « Capital social, lien associatif et démocratie en France », in CRESAL, *Actions associatives, solidarités et territoires*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001, p. 331-334.

mobilisation des volontaires. Cela permet d'éviter les trois écueils que sont le *turn over* des adhérents, les incertitudes de la disponibilité des adhérents et la routinisation.

Or le discours collectif des associations visant à produire les normes de l'action se caractérise par des points qui tendent à minorer le politique.

- Le premier aspect est le **refus du caractère partisan et un apolitisme déclaré de la part des associations**. Une sorte d'unanimité, de refus du clivage partisan caractérise les militants de nombreuses associations comme Les Resto du Cœur, Amnesty International, Emmaüs, etc. C'est notamment pour les associations humanitaires que ce refus de la politique instituée est explicite (rejet des partis, de l'administration, des élections, de l'appareil d'Etat)
- Le **souci d'efficacité et de rentabilité de l'action** (la fameuse « urgence ») pousse les militants associatifs à privilégier les analyses et les solutions de court terme et ponctuelles plutôt que de s'interroger sur les causes politiques et profondes des problèmes. Le phénomène de professionnalisation de l'activité associative (emploi-jeunes, etc.) renforce cela.
- Le **désir de créer un sentiment de communauté et de solidarité entre les membres des associations bride l'expression d'opinions politiques éventuellement conflictuelles et polémiques**. La volonté de créer du lien social concret l'emporte sur celui de créer du sens politique.

L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne, Economica, coll. « Etudes Sociologiques », 2010.

ELIASOPH Nina

L'autrice montre comment s'opère, dans l'espace public américain, la construction sociale de l'indifférence politique. Elle a observé pendant deux ans et demi la circulation des idées politiques dans la vie quotidienne de trois types de collectifs : **des associations de bénévoles à vocation sociale, des clubs de loisirs et des groupes d'activistes**. Prêtant l'oreille aux discours publics et aux propos en coulisses, « au non-dit, à tout ce qui semble aller de soi, mais aussi à la façon dont les citoyens créent en pratique l'espace public » (p. 18), l'auteur révèle des citoyens qui, sans être indifférents ni satisfaits, n'expriment des préoccupations politiques que dans les conversations les plus privées. **Ainsi, plus l'arène devient publique, moins le souci du bien commun semble pouvoir s'exprimer légitimement** ; l'auteur décrit ainsi un « cycle d'évaporation du politique » dans les collectifs étudiés dont elle analyse les différents rouages. Dans plusieurs des groupes qu'elle suit, le collectif contribue précisément à écarter le politique, davantage présent, aux dires de la sociologue, dans la sphère de l'intimité des membres, que dans les interactions qu'ils entretiennent entre eux et les pratiques qu'ils adoptent ensemble. Indépendante du niveau de compétence politique entendu comme la maîtrise du champ politique institutionnel mais également du domaine de spécialisation des associations, l'évitement du politique recouvre les processus par lesquels les acteurs évitent la montée en

généralité, ne s'autorisent pas à inscrire leur action dans un cadre plus large, ne se pensent pas comme les représentants d'une cause, ne saisissent pas les enjeux globaux de leur propre action.